



SNU-ipp

Section d'Ille-et-Vilaine

14, Rue PAPU 35000 RENNES

☎ : 02.99.36.88.43.

Courriel : snuipp35@wanadoo.fr

Site : <http://35.snuipp.fr/>

Déclaration du SNUipp-FSU 35 à la CAPD du 28 novembre

Monsieur le directeur

Cette CAPD actera l'avancement pour un certain nombre de nos collègues : 800 promus dont 336 au rythme le plus rapide pour 1791 enseignants promouvables, seule possibilité d'augmenter notre salaire.

Depuis juillet 2010 le point d'indice de la fonction publique est gelé et il en sera de même en 2014 poursuivant la dégradation du pouvoir d'achat. Les négociations entre le ministère de la fonction publique et les partenaires sociaux s'appuieront sur le rapport Pêcheur qui prône la poursuite des réformes et des mesures largement contestées : fusion des corps, mobilité, désindexation du point d'indice, recours à l'intérim. S'il est nécessaire de réformer la Fonction publique, il s'agit pour le SNUipp-FSU d'améliorer le statut du fonctionnaire et la qualité des services publics. Et cela passe par une autre politique fiscale.

Le SNUipp-FSU participe aux chantiers métiers enseignants ouverts au ministère: la seule proposition d'amélioration de perspective de carrières s'adresserait aux directions d'école. Le ministère proposerait un point supplémentaire à l'accès hors classe et la création d'un éventuel grade d'accès fonctionnel.

Pour le SNUipp-FSU, créer un grade fonctionnel signifierait qu'il y ait certains collègues désignés par le DASEN pour accéder à un grade supérieur.

Nous ne pouvons être d'accord avec cette proposition : Pas de promotion des uns au détriment des autres !

L'indemnité de suivi d'accompagnement des élèves atténuera à peine la baisse des revenus subie depuis plusieurs années. Pour le SNUipp-FSU, l'amélioration de notre salaire passe essentiellement par l'augmentation du point d'indice. D'autant plus que tous les collègues ne percevront pas cette indemnité. En sont exclus les collègues travaillant en SEGPA, en EREA, en ULIS, en classes relais ainsi que les CPC et les enseignants référents.

La vitesse de promotion ainsi soumise à l'arbitraire de la note d'inspection fait que de nombreux collègues, y compris avec des carrières pleines partent en retraite sans avoir atteint l'indice terminal de 783.

Le SNUipp-FSU revendique le rythme d'avancement le plus rapide pour toutes et tous. C'est possible dans certains corps de l'Education Nationale, chez les inspecteurs notamment, pourquoi cela ne serait-il pas possible chez les enseignants ?

Le mécontentement voire la colère s'exprime sur la question des rythmes scolaires devant le refus du ministre d'ouvrir des négociations pour remettre à plat cette réforme. Les enseignants ont besoin de sérénité et confiance pour travailler à la réussite de tous les élèves. La priorité au primaire ne peut se

résumer à une réforme des rythmes mal pensée et contestée. La nécessaire transformation de l'école reste à quai face à un manque d'investissement budgétaire.

C'est pour cela que le SNUipp-FSU lance un appel national à la grève le 5 décembre prochain.

Il y a quelques jours, le siège national du SNUipp-FSU à Paris et d'autres sections du SNUipp-FSU ont été la cible d'agressions d'un groupuscule se réclamant du « printemps français » et menant campagne contre l'engagement public de notre syndicat pour les valeurs d'égalité et DE lutte contre l'homophobie.

N'en déplaise aux esprits réactionnaires, le SNUipp-FSU poursuivra son engagement total afin que l'école soit le lieu de la promotion de l'égalité, du respect de l'autre et de ses différences, de la lutte contre toute forme de discrimination, car ce sont des valeurs démocratiques fondamentales. C'est aussi et d'abord à l'école de faire reculer les stéréotypes qui portent en germe les inégalités, la violence et la haine.

Nous réaffirmons notre soutien à la campagne « ABCD égalité » expérimentée dans les écoles.